

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 11 DÉCEMBRE 2012, AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES, AU 435 AVENUE ROULEAU, À RIMOUSKI (RÉUNION CP-12-13-103R)

Étaient présent(e)s à la réunion du comité de parents le 11 décembre 2012 :

Mesdames :

Marie-Claude Chénier	Déléguée de l'école Du-Havre-St-Rosaire
Katerine Lagacé	Substitut de l'école des Merisiers
Élisabeth Beaudoin	Déléguée de l'école Langevin
Annie-France Guay	Substitut de l'école de la Rose-des-Vents
Marie-Noëlle Albert	Déléguée de l'école du Grand-Pavois
Annie Fournier	Substitut du comité consultatif EHDAA

Messieurs :

Claude Brassard	Délégué de l'école de Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque
Yve Rouleau	Délégué de l'école des Sources
Pascal D'Astous	Délégué de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie
Gino Fiola	Substitut de l'école de la Colombe
Serge Poulin	Délégué de l'école Boijoli
Jérôme Saucier	Délégué de l'école de L'Estran
Martin Veillette	Délégué de l'école de L'Aquarelle
Dominique Perron	Délégué de l'école des Beaux-Séjours
Luc Lavoie	Délégué de l'école Élisabeth-Turgeon
Michel Pineault	Délégué de l'école Paul-Hubert
Sébastien Dumais	Délégué de l'école du Rocher-D'Auteuil
Sylvain Gagné	Délégué de l'école des Alizés
Nelson Bussières	Délégué de l'école Norjoli
Jean-Xavier Lajeunesse	Délégué des Hauts-Plateaux

Absences : (* motivé)

Anik Sirois	Déléguée de l'école de la Colombe
Kathleen Charest	Déléguée de l'école des Merisiers
Valérie Malka(*)	Délégué de l'école Saint-Jean
Avrile Gagné	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents
Nancy Ouellet	Déléguée de l'école du Mistral
Katie Bérubé	Déléguée de l'école des Cheminots
Nadia-Julie Bernier(*)	Déléguée de l'école du Portage
Cathy Ouellet	Déléguée du comité consultatif EHDAA

1.0 OUVERTURE ET PRÉSENCES (19 h)

Le président, M. Pascal D'Astous, souhaite la bienvenue à tous et toutes. Après vérification du quorum, l'assemblée est déclarée ouverte.

La présentation de M. Carl Ruest, notre conférencier, se tiendra vers les 20 h 15. M. Ruest participe en ce moment à une réunion du conseil des commissaires. L'ordre du jour est modifié en conséquence.

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les personnes présentes ayant pris connaissance au préalable de l'ordre du jour de la présente réunion,
CP-12-13-103R-25

Il est proposé par M. Luc Lavoie d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion, avec la modification proposée en ouverture et le Divers au point 9.0 demeurant ouvert. Adopté à l'unanimité.

4.0 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 NOVEMBRE 2012

Le procès-verbal de la réunion du 13 novembre dernier n'étant pas disponible, celui-ci sera adopté lors de la réunion du 8 janvier prochain.

5.0 CONSULTATIONS

5.1 Politique relative aux antécédents judiciaires (info. sur le retour de la consultation du 13.11.2012)

La politique relative à la vérification des antécédents judiciaires a été adoptée à la séance régulière du conseil des commissaires de novembre dernier. La proposition du comité de parents (suite à la consultation du 28 août dernier) de maintenir un certain pourcentage de vérification aléatoire annuellement n'a pas été retenue.

Une démarche sera faite auprès de la direction générale de la Commission scolaire des Phares afin d'obtenir les arguments ayant été pris en considération dans les modifications apportées au plus récent document de cette politique.

5.2 Politique de dotation des ressources humaines (info. sur la consultation du 13.11.2012)

Des informations seront communiquées à la réunion de janvier 2013.

5.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016

Les membres avaient reçu au préalable le document déposé et adopté au conseil des commissaires pour la consultation auprès des membres du comité de parents.

Le plan triennal contient, en vertu de la Loi sur l'instruction publique, la liste des immeubles, des écoles et des centres, ainsi que l'ensemble des renseignements permettant à la commission scolaire d'établir l'acte d'établissement des écoles et des centres. Conformément à la Loi sur l'instruction publique, article 193, le comité de parents est consulté sur le projet.

Les informations contenues dans le document semblent conformes à la réalité.

CP-12-13-103R-26

Il est proposé par Mme Élisabeth Beaudoin, appuyé par Mme Nancy Ouellet, d'accepter le document sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 tel que présenté en consultation par la Commission scolaire des Phares. Accepté à l'unanimité.

5.4 Actes d'établissement 2013-2014

Les membres avaient reçu au préalable le document déposé et adopté au conseil des commissaires (daté du 2012-11-14) pour la consultation auprès des membres du comité de parents.

Les informations relatives aux actes d'établissement pour l'année scolaire 2013-2014 semblent conformes et en lien avec le plan triennal 2013-2014.

CP-12-13-103R-27

Il est proposé par M. Dominique Perron, appuyé par M. Martin Veillette, d'accepter le document synthèse et descriptif des actes d'établissement tel que présenté par la Commission scolaire des Phares. Accepté à l'unanimité.

5.5 Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2013-2014

Les membres avaient reçu au préalable le document déposé et adopté au conseil des commissaires pour la consultation auprès du comité de parents.

Les présents critères ont été établis en conformité avec la Loi sur l'instruction publique, la planification stratégique de la Commission scolaire des Phares et le souci de la réussite des élèves.

CRITÈRES D'INSCRIPTION 2013-2014 :

Remarques relatives au présent document :

▪ **Page 2, capacité d'accueil, voir le N.B.**

Il est suggéré de biffer la référence au point 2.0 D (qui n'existe pas).

▪ **Point 2.4 : Transfert, voir le N.B.**

Il est demandé d'indiquer dans le texte qui paie pour le transport scolaire si l'élève poursuit sa scolarisation à cette même école par libre choix (soit dans ce cas la commission scolaire ou encore référer à la Politique sur l'admissibilité au transport scolaire);

Il est suggéré de biffer la référence au point 2.0 c (qui n'existe pas).

▪ **Point 3.6, a)**

La date 19... serait-elle le 19 mars?

▪ **Point 3.7, procédures d'inscription**

Pour les parents, à la limite, se pourrait-il que l'avis de l'école d'affectation de leur enfant soit le 30 septembre?

▪ **Capacité d'accueil**

Sa définition apparaît très vague; doit-on référer plus précisément au nombre de locaux plutôt qu'au nombre de groupes dans une école?

ANNEXE 2 – QUARTIER SCOLAIRE DÉTERMINÉ POUR CHAQUE ÉCOLE :

Aucune modification proposée au document de consultation.

CP-12-13-103R-28

Il est proposé par M. Serge Poulin, appuyé par Mme Annie Fournier :

- a) de demander à la direction de la CSDP de prendre en considération les remarques énoncées au chapitre des critères d'inscription des élèves dans les écoles;
- b) d'accepter les documents sur les Critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2013-2014 ainsi que les définitions des quartiers scolaires (annexe 2) tels que présentés. Accepté à l'unanimité.

5.6 Répartition des services éducatifs entre les écoles, formation générale des jeunes, année scolaire 2013-2014

Les membres du comité de parents sont consultés conformément à la Loi sur l'instruction publique sur des propositions de modifications à l'organisation des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2013-2014.

Remarques relatives au document de consultation :

▪ Page 1 de 31 : Le programme PASSE-PARTOUT

Il serait de mise de spécifier l'âge d'admissibilité au programme Passe-Partout.

▪ Page 16 de 31 : Projets particuliers

Au chapitre des projets particuliers « *concentration sportive et artistique 2013-2014* », l'école du Grand-Pavois, pavillon Sainte-Agnès, se voit retirer l'offre de services (projets particuliers) mise en place depuis trente (30) ans.

Suite aux commentaires et informations des représentant(e)s de l'école sur le sujet, et ayant pris connaissance de l'argumentaire du conseil d'établissement demandant le maintien de la concentration sportive et artistique au delà de 2012-2013, le comité de parents donne son appui au conseil d'établissement dans sa démarche auprès de la Commission scolaire des Phares. (Voir la résolution CP-12-13-103R-29A à cet effet).

▪ Page 22 de 31 : Services aux EHDA

Les textes d'introduction ainsi que ceux de la section 6.0 ne réfèrent en aucun temps aux parents de ces élèves et à leur implication, ceux-ci étant davantage concernés par cette catégorie de services.

Les termes « parties impliquées » apparaissent dans les textes : les parents n'étant en aucun temps mentionnés ou mis en référence, tous/toutes se sentent-ils vraiment être partie prenante de tout processus ou mieux de chaque étape du plan d'intervention? N'oublions pas que les parents doivent être considérés comme des partenaires, être impliqués pour le plus grand bien de leurs enfants.

Il apparaît important de définir les parties impliquées et de promouvoir dès le début de chaque intervention/processus l'implication de chaque partie.

Il est mentionné que les avis (délais) des rencontres sont parfois très courts; une demande d'amélioration à cet effet.

RÉSOLUTION : CONCENTRATION SPORTIVE ET ARTISTIQUE (Réf. École du Grand-Pavois)

CP-12-13-103R-29A

Il est proposé par M. Jérôme Saucier, appuyé par M. Sébastien Dumais, que le comité de parents donne son appui au conseil d'établissement de l'école du Grand-Pavois, pavillon Sainte-Agnès, dans leur démarche auprès de la Commission scolaire des Phares pour le maintien de la concentration sportive et artistique au delà de 2012-2013. Accepté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES 2013-2014

CP-12-13-103R-29B

Il est proposé par M. Michel Pineault, appuyé par Mme Marie-Noël Albert, d'accepter le document « Répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2013-2014 » à la Commission scolaire des Phares tel que présenté et suivant les modifications proposées par les membres du comité de parents. Accepté à l'unanimité.

**2.0 INVITÉ : M. CARL RUEST, DIR. DES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES
SUJETS : INVESTISSEMENTS/RÉNOVATIONS, TRANSPORT SCOLAIRE**

Dans un premier temps, M. Ruest explique, au moyen de tableaux, les modalités de répartition des budgets (ou allocations financières) entre les établissements. Suivant des barèmes établis, ces sommes (\$) sont allouées aux investissements, à l'entretien et à l'amélioration des immeubles. Chaque projet est classé et évalué selon une procédure bien définie (critères et priorités). L'on retrouve deux catégories de projets : les projets MAO pour le matériel-appareillage-outillage et les projets AMT pour amélioration-modification-transformation. Il revient au conseil des commissaires de décider de l'acceptation ou du rejet de tout projet.

Dans un deuxième temps, M. Ruest donne des informations concernant le projet des mesures du taux de radon dans l'ensemble des écoles québécoises exigé par le gouvernement.

Pour terminer, quelques questions sont adressées à M. Ruest en lien avec le transport scolaire, la reconfiguration des quartiers scolaires.

6.0 PLAN D'ACTION ET LISTE DES PRIORITÉS DU COMITÉ DE PARENTS POUR 2012-2013

Les membres présents (représentants et substituts) sont invités à prendre connaissance du plan d'action pour la présente année en prévision de son adoption en janvier 2013.

7.0 TRÉSORERIE

7.1 Acceptation des comptes

Les dépenses encourues pour la dernière période (du 14 novembre au 11 décembre inclus) se chiffrent à 571,45 \$. En date du 30 novembre 2012, le solde au compte était de 16 169,54 \$.

CP-12-13-103R-30

Il est proposé par M. Claude Brassard, appuyé par M. Gino Fiola, d'adopter les états financiers et de procéder aux remboursements des diverses dépenses encourues. Accepté à l'unanimité.

8.0 INFORMATIONS

8.1 Commissaires parents (Mme Élisabeth Beaudoin)

Rappel : l'adoption récente par le conseil des commissaires des modifications apportées à la Politique sur la probité et la vérification des antécédents judiciaires.

8.2 Agent à l'information (Mme Élisabeth Beaudoin)

Les documents (tels communiqués de presse, essentiels de presse) reçus de la FCPQ, de la commission scolaire, de la FCSQ, du MELS, et autres sont acheminés aux représentant(e)s et substituts sur une base régulière.

8.3 Comité de transport (M. Nelson Bussières)

Rien à signaler; le comité n'ayant pas tenu de réunion au cours de la présente année scolaire.

8.4 Comité EHDA (Mme Annie Fournier)

Rien à signaler. Aucune réunion officielle ne s'est tenue depuis le début de la présente année scolaire.

8.5 Correspondance (M. Pascal D'Astous)

Diverses informations en provenance du Conseil supérieur de l'éducation. Demande d'appui auprès de conseils d'établissement de la part d'un député du Parti NPD relative à un crédit d'impôt pour le transport du midi.

8.6 COSMOSS (M. Pascal D'Astous)

Rien à signaler. Aucun contact et/ou démarche en cours.

8.7 OPP et CE des diverses écoles (Divers intervenants)

- Des préoccupations sont soulevées de CE en lien avec la répartition des notes (au bulletin final) au cours de l'année scolaire : 20%, 20% et 60% respectivement pour la première et deuxième sessions, et fin d'année. Cette répartition demande des efforts plus soutenus en fin d'année, s'ajoutant au stress de ces examens.
- École Paul-Hubert : un guide est en préparation sur l'organisation des voyages à l'extérieur (hors Canada). Plus d'informations à venir.

- La loi sur l'intimidation (loi 58) devait être mise en place en décembre 2012. Certaines écoles et leur comité travaillent sur leur plan d'action.

8.8 Comité-conférence

Le comité-conférence est présentement formé de Mesdames Katie Bérubé, Nancy Ouellet, et de Messieurs Jean-Xavier Lajeunesse, Yve Rouleau et Pascal D'Astous. Toute autre personne intéressée peut manifester son intérêt à faire partie du comité. Une première rencontre se tiendra en janvier 2013.

8.9 FCPQ (M. Michel Pineault)

Le dernier conseil général s'est tenu les 23 et 24 novembre 2012. Le tout débuta vendredi 23 en soirée par une conférence de M. Ronald Canuel, directeur général de la Fédération canadienne de l'éducation. Le thème développé : Comment va l'éducation à travers le monde? Au Canada, bien !!!

Dans les divers ateliers du 24 novembre, les discussions ont porté sur les sujets suivants :

- le plan stratégique de la FCPQ pour 2013-2017
- le bilan de la nouvelle gouvernance 2011-2012 ainsi que sur divers ajustements;
- les rôles et fonctions des délégués au conseil général.

Diverses positions ont été prises; la FCPQ préconise notamment l'abolition du financement des écoles privées de façon progressive de façon à permettre aux écoles publiques de répondre à une hausse possible de la clientèle.

Un rappel : lors du prochain congrès annuel de la FCPQ, un colloque ayant pour thème *École-Famille-Communauté* se tiendra dans le but de rejoindre le plus de parents possible. À ceux et celles intéressés à participer à ce colloque, vous êtes invités à vérifier si une telle politique existe dans votre milieu communautaire, et si oui en prendre connaissance pour mieux vous outiller et ainsi participer davantage aux discussions.

9.0 DIVERS (M. Pascal D'Astous)

- Le sujet de la conférence (du printemps 2013) sera discuté et une décision sera prise par le comité-conférence;
- Suite à l'hospitalisation récente de Mme Katie Bérubé, des vœux sincères d'un prompt rétablissement seront adressés à Mme Bérubé de la part des membres du comité de parents.

10.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Réunion intéressante, très chargée en raison des consultations.

11.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le 8 janvier 2013, à Rimouski. Mme Cathy-Maude Croft, secrétaire générale à la CSDP, sera notre invitée et fera une présentation sur la loi 58, loi pour contrer l'intimidation et la violence.

12.0 LEVEE DE L'ASSEMBLEE

CP-12-13-103R-31

Il a été proposé par M. Yve Rouleau, appuyé Marie-Claude Chénier, de lever la séance à 22 h 10. Accepté à l'unanimité.

Pascal D'Astous, président
Comité de parents 2012-2013

Katie Bérubé, secrétaire
Comité de parents 2012-2013